



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS N° 08-2026

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 10 mars 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement 08-2026 : Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels pour autoriser les maisons de travailleurs

L'objet de cet avis est de remplacer l'ensemble du règlement d'urbanisme.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 11 MARS 2026

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la Ville de La Sarre le 11 mars 2026.

Karolane P. Paquin
Greffière